

ME 21 - BIOLOGIE SANTE PR 95 - M2 Biologie du vieillissement					
Le règlement des études de l'Université Paris-Saclay rappelle que les semestres ne sont pas compensables entre eux, que la note plancher est de 7/20. Dans cette formation, toutes les UE du premier semestre sont compensables entre elles. C'est aussi le cas des UE du deuxième semestre à l'exception du stage qui n'est ni compensable ni compensant. Par défaut, les coefficients affectés à chacune des UE sont proportionnels aux ECTS correspondants.					
Nom du UE	Semestres	ECTS	Heures	Modalités de contrôle de connaissances	Coefficients
<b>S3 - Semestre 3</b>					
<b>UE Obligatoires</b>					
Science en anglais	S3	3	30	Session 1 et Session 2 : F = EO	3
Présentation bibliographique	S3	3	10	Session 1 et Session 2 : F = EO	3
Projet de recherche	S3	6	20	Session 1 et Session 2 : F = EO	6
Bases fondamentales du Vieillessement	S3	3	31	Session 1 et Session 2 : F = EE	3
Vieillessement des systèmes intégrés et des organes	S3	3	33	Session 1 et Session 2 : F = EE	3
Nutrition et vieillissement	S3	3	31	Session 1 et Session 2 : F = EE	3
Maladie d'Alzheimer, Vieillessement matriciel et neuroendocrinien	S3	3	31	Session 1 et Session 2 : F = EE	3
<b>UE Optionnelles</b>					
UE libre	S3	3	30	Les modalités de contrôle des connaissances dépendent de l'UE choisie	3
Biologie de la longévité	S3	3	30	Session 1 et Session 2 : F = EE	3
Longévité et prévention du vieillissement		3	31	Session 1 et Session 2 : F = EE	3
<b>TOTAUX ECTS S3</b>	<b>S3</b>	<b>30</b>	<b>277</b>		
<b>S4 - Semestre 4</b>					
Stage en laboratoire	S4	30	0	Session 1 : F= 0,5 EE + 0,5 EO	30
<b>TOTAUX ECTS S4</b>	<b>S4</b>	<b>30</b>	<b>0</b>		